

Déprise agricole et stratégies d'acteurs sur un canton de Haute-Provence

Georges Trie et Eric Maillé

Les années 80 ont vu émerger une inquiétude grandissante face à l'abandon des terres auparavant cultivées. Ce phénomène, souvent appelé déprise agricole, affecte soit des exploitations entières, soit certaines parcelles d'exploitations en activité. Il se traduit par l'apparition de friches que la végétation naturelle envahit peu à peu, donc par la fermeture spontanée des milieux. Cette fermeture, quand elle se généralise, pénalise à son tour une partie des activités économiques subsistantes et le tissu social s'affaiblit alors à un niveau tel que l'on peut craindre, sur de nombreux secteurs, une désertification humaine intégrale dans un délai rapproché (Fottorino, 1989).

La déprise affecte en particulier les régions montagneuses où elle est largement présente depuis plusieurs décennies. La nouveauté réside surtout dans son extension à d'autres régions, jusque-là seulement affectées par un exode rural qui ne se traduisait pas par des abandons massifs d'espaces agricoles : des prévisions alarmistes ont alors été faites jusqu'au plus haut niveau (Moati, 1987) et des recherches ont été entreprises par divers organismes pour mieux comprendre, voire quantifier, le phénomène (Munet, 1990).

Ainsi, certains résultats concernant par exemple une petite région de Normandie (Laurent, 1992), ont permis de tempérer la gravité de ces prévisions. Il n'en reste pas moins qu'elles ont engendré une certaine prise de conscience collective qui se traduit par une demande sociale (Veron, 1994) : les pouvoirs publics se doivent d'agir face à ces perspectives de désertification, tant au niveau national qu'à l'échelle locale.

C'est dans ce contexte que se situe la préoccupation exprimée par la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) des Alpes de Haute-Provence concernant la fermeture d'espaces agricoles ou pastoraux. Les travaux présentés ici, qui ont été réalisés grâce à des cofinancements État (CFM¹) et Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, tentent d'y répondre.

Une problématique de développement global

■ Des enjeux et des acteurs multiples

Les enjeux qui justifient l'intérêt des pouvoirs publics, mais aussi d'autres acteurs, institutionnels ou non, pour la déprise agricole, sont multiples et parfois contradictoires (De Montgolfier, 1988). Le canton de Banon, choisi comme terrain d'études, est bien représentatif de cette situation (encadrés 1 et 2).

A travers ces enjeux se profilent des acteurs, plus ou moins directement impliqués sur le terrain, mais qui tous revendiquent un rôle par rapport au territoire, ce qui peut être générateur de conflits : agriculteurs et propriétaires fonciers bien sûr, mais aussi éleveurs extérieurs à la zone, exploitants forestiers, chasseurs, ramasseurs de champignons, randonneurs (à pied, en VTT, à cheval...), amateurs de paysages, de bâti rural, écologistes et écologues, historiens et poètes (c'est le pays de Jean Giono), sans oublier les politiciens, les investisseurs, les responsables professionnels, administratifs, les associations...

1. Conservatoire de la Forêt méditerranéenne

**Georges Trie et
Eric Maillé**
Cemagref
Le Tholonet
BP 31
13612 Aix-en-
Provence

Encadré 1

Le canton de Banon en quelques lignes

Situation : au sud-ouest du département des Alpes de Haute-Provence.

Superficie : 292 km.

Population (1990) : 2413 habitants, en légère augmentation sur 20 ans

Altitude : entre 500 et 1600 m.

Géomorphologie : vallées et plateaux calcaires (partie est du plateau d'Albion).

Pluviométrie : 1000 mm/an environ, mais il s'agit d'un « pays sec » à cause de la perméabilité du sous-sol karstique, et du régime des pluies sub-méditerranéen.

Forêt : essentiellement privée, elle couvre 50 % du territoire. Exploitation de taillis de feuillus (chêne pubescent et hêtre) pour le bois de chauffage, et de résineux (pin noir et pin sylvestre) pour la pâte à papier.

Agriculture : 100 exploitations environ, dont 1/4 de néo-ruraux.

– Les cultures annuelles (surtout céréales) restent importantes sur les zones favorables, sous l'influence de la PAC (primes).

– Les cultures de plantes à parfum, en particulier de lavande (le plateau d'Albion est la première zone française de production) et de lavandin, sont en extension.

– L'élevage ovin traditionnel (pastoralisme) est en diminution.

Conséquences : de vastes zones de parcours en altitude sont peu utilisées et se ferment par enrichissement et extension spontanée du pin sylvestre.

Autres : proximité des installations militaires du plateau d'Albion, dont la réduction est programmée.

■ Un questionnement institutionnel relatif au développement

Il apparaît finalement que la préoccupation de la DDAF sur la fermeture des espaces ouverts, donc sur la déprise, traduit en fait un souci plus général concernant le développement global de l'ensemble des secteurs où ce mécanisme est constaté. Ce souci est d'ailleurs partagé par d'autres acteurs institutionnels, en particulier bien sûr par les professionnels et les collectivités (CERPAM², ADASEA³ 04, Conseil régional PACA). Ceux-ci ont contribué à formuler avec la DDAF la question générale qui nous a été posée et qui traduit une attente d'éléments d'aide à la décision : « Comment favoriser le développement d'une zone de plateaux et moyennes montagnes méditerranéens qui semble particulièrement affectée par la déprise agricole ? »

Réunir les compétences disciplinaires adaptées aux spécificités méthodologiques

■ Un choix méthodologique : prendre en compte différentes composantes du territoire

Face à la diversité de ces enjeux et à la nature du problème, qui concernent toute l'étendue de l'espace et des acteurs multiples, il est apparu néces-

Encadré 2

Derrière la déprise, des enjeux multiples

– Les incendies de forêts, dans la plus grande partie du département, sont jusqu'alors plus rares qu'en basse Provence. Or la fermeture, par embroussaillage ou boisement, des espaces ouverts séparant les actuels massifs forestiers conduit à créer de vastes continus fermés. Ceci augmente la probabilité que les dépôts de feu non maîtrisés provoquent des incendies de plus en plus étendus et que les problèmes de Protection des forêts contre l'incendie (PFCI) acquièrent une acuité encore inconnue jusque-là.

– Les paysages ont tendance à s'uniformiser et beaucoup d'éléments du patrimoine naturel (sites, points de vue) ou architectural (constructions rurales très originales : boriers, ayguiers) ne sont plus visibles.

– La biodiversité semble bien sûr, a priori, plutôt défavorisée par l'uniformisation des milieux, mais les effets de la fermeture à cet égard semblent loin d'être univoques.

– Ces espaces ne sont pas un désert : ils sont en effet le siège d'usages diffus (subsistance d'une certaine activité pastorale, chasse, apiculture, ramassage des champignons et des truffes, randonnées...), et parfois d'utilisations plus intensives, bien que pas toujours conduites rationnellement (exploitation des forêts pour la pâte à papier et surtout pour le bois de chauffage).

– Paradoxalement, des candidats à l'installation existent, surtout pour des terres cultivables et malgré les difficultés générales qu'engendre le contexte économique : or, localement, ils se heurtent à des freins liés, d'une part à des stratégies de rétention de certains propriétaires qui laissent leurs domaines peu ou pas exploités, d'autre part à la difficulté de remise en culture de parcelles embroussaillées ou boisées.

saire de ne pas se contenter des seuls aspects relatifs aux productions agricoles, et de se situer, plus largement, dans le cadre du développement local.

Certes, la dégradation des résultats de la production ovine, par exemple, semble bien, aux dires des acteurs locaux, en relation avec la fermeture des espaces pastoraux, à travers la diminution du nombre d'animaux, donc de la pression de pâturage.

En revanche, l'état des filières n'explique pas les difficultés d'accès au foncier que connaissent les postulants à l'installation. Il faut en chercher les explications à d'autres niveaux : difficultés liées à la transmission d'exploitations ; comportement attentiste de certains propriétaires, dont l'espoir de spéculation foncière n'est pas forcément l'unique raison ; intérêt pour les usages diffus dont les espaces en déprise sont le siège. Les agriculteurs ne sont donc pas les seuls acteurs concernés.

Par ailleurs, la variété des usages et la nature des enjeux renvoient à l'espace dans son intégralité (Baudry et Deffontaines, 1993), en incluant des secteurs qui ne sont plus agricoles ou pastoraux depuis parfois très longtemps.

Ainsi, que ce soit au niveau des acteurs ou à celui de l'espace, il est apparu nécessaire de recourir à une démarche globalisante, avec la volonté *d'appréhender le territoire dans ses composantes à la fois spatiales et humaines.*

■ Une démarche pluridisciplinaire

Ce choix nous a d'emblée fait percevoir les limites du recours à des aspects seulement agro-économiques... Nous avons donc fait appel à des sociologues afin de mieux connaître la diversité des motivations des acteurs dans leurs relations avec les espaces en déprise. Il convenait aussi de considérer que, derrière les comportements individuels, il existe des stratégies communes à des groupes d'acteurs, en raison de leur activité professionnelle, de leur niveau social, de leur histoire, etc.

L'approche sociologique permet de fournir des réponses à ces préoccupations selon des *angles d'attaque inhabituels* pour des agro-économistes (regards, représentations, mise en évidence de réseaux d'influence...).

Un autre intérêt de cette collaboration entre agro-économistes et sociologues réside dans la nécessité pour chacun de se confronter à un mode de raisonnement qui n'est pas généralement le sien.

■ Des hypothèses de recherche qui reflètent cette dualité d'approche

Les travaux préliminaires ont permis de faire émerger des pistes d'analyse que l'on a synthétisées en deux hypothèses essentielles, qui se situent à des niveaux très différents mais complémentaires :

– l'une, sociologique, qui considère les aspects subjectifs du problème en privilégiant les regards sur la déprise : le phénomène de déprise, s'il peut être en partie identifiable sur le plan des surfaces agricoles du territoire analysé, est aussi, et à certains égards davantage, objet de représentation sociale ;

– l'autre, agro-économique, qui vise à élucider les mécanismes qui conduisent à la déprise et à objectiver le problème : la déprise agricole, donc sa traduction spatiale la plus évidente, la fermeture des milieux, est très liée aux stratégies des acteurs concernés directement par l'utilisation des espaces à vocation agricole (les agriculteurs, à travers le fonctionnement du système d'exploitation, et les propriétaires fonciers).

L'approche sociologique

■ Des représentations locales de la déprise en retrait par rapport à celles des acteurs extérieurs...

L'analyse sociologique, qui repose sur le concept de représentation⁴, ne s'attache pas à vérifier la véracité des propos tenus ou la validité du modèle proposé, mais s'intéresse au discours des individus, à leur logique d'interprétation de la réalité et aux conduites qui en découlent (Moscovici, 1986).

Ainsi, elle s'est d'abord située au niveau de la demande sociale induite par les prévisions sur la déprise, en constatant qu'elle n'est pas étrangère aux nouveaux regards de la société sur l'environnement, et en particulier à ses attentes vis-à-vis de la gestion des ressources naturelles et du paysage. Or, il s'avère que le discours alarmiste sur la déprise que cette demande sociale engendre souvent contraste avec les perceptions du problème recueillies localement.

La fermeture des milieux, dans la mesure où elle se fait aux dépens d'espaces pastoraux peu utilisés et qu'elle se traduit par l'extension des boisements, est en effet *plutôt bien perçue par beaucoup d'acteurs locaux* : agriculteurs qui y trouvent des sour-

2. Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée.

3. Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

4. Processus par lequel les individus reconstruisent la réalité qui les entoure en l'organisant dans un système cohérent qui, une fois établi, leur apparaît comme une évidence.

ces de revenus complémentaires, mais aussi chasseurs, ramasseurs de champignons ou randonneurs, qui, tant que la fermeture est partielle, y voient des avantages.

De plus, les habitants du canton semblent avoir une représentation de leur territoire qui, sans présenter des caractéristiques de fort développement, ne correspond pas à l'image d'une zone en voie de désertification : des cultures se maintiennent (céréales), des parcelles boisées sont défrichées pour installer des plantes à parfum...

Enfin, certaines données chiffrées relatives au canton vont à l'encontre de représentations couramment exprimées : les bénéficiaires du RMI n'y sont pas plus nombreux que dans le reste du département ; le taux de résidents travaillant sur place y est particulièrement élevé, à un niveau tendant vers celui d'une zone urbaine.

■ ...et qui renvoient à des modes de développement spécifiques

Cependant, la population totale est faible et les unités économiques, agricoles ou non, sont assez peu nombreuses pour que, de l'extérieur, on puisse évoquer un non-développement. Mais cette situation semble s'inscrire en réalité dans une forme d'organisation économique en équilibre instable qui relève de *logiques d'acteurs différentes, mais dont les intérêts de « développement modéré » se rejoignent.*

Ainsi la majorité des agriculteurs d'origine locale souhaitent garder leur emprise sur l'espace, pour la production agricole ou les « usages diffus », mais peut-être aussi pour des motivations plus complexes touchant au sentiment de pouvoir. Les néo-ruraux également, bien que leur culture et leur histoire soient très différentes de celles des autres agriculteurs, rejoignent ceux-ci dans leur volonté d'isolement relatif puisque c'est finalement un des objectifs qu'ils visaient en s'installant dans cette région.

Ce type de développement modéré qui semble, consciemment ou non, recherché par les acteurs locaux, coïncide sûrement mal avec les formes de développement préconisées jusqu'aux années 80 pour sortir les zones « fragiles » de leur marginalité économique, mais n'est pas forcément incompatible avec les orientations « qualitatives » de la nouvelle Politique agricole commune et pourrait trouver sa place dans des perspectives de développement durable.

L'approche agro-économique générale et ses limites

Il n'en reste pas moins que si, sur le plan du « pays », la perception des acteurs s'accommode plutôt bien de la situation actuelle, elle ne prend pas en compte toutes les implications ni les évolutions possibles à plus long terme. Les décideurs, eux, surtout en regard des enjeux évoqués, doivent donc s'appuyer sur une analyse plus détaillée du phénomène concret de la déprise.

Ainsi, nous avons d'abord cherché à situer celui-ci dans le contexte des réalités économiques et sociales, à l'échelle du canton, ou plus largement à partir des renseignements statistiques disponibles et d'enquêtes complémentaires.

L'utilisation des statistiques et des documents cartographiques existants se heurte à deux types de difficultés :

- l'imprécision de la terminologie utilisée pour qualifier les espaces qui ne sont pas consacrés à des productions agricoles ou sylvicoles conduites de façon classique : parcours, prairies d'altitude, landes, friches, broussailles, boisement diffus, landes boisées... Les termes abondent pour désigner ces types d'espaces, dont beaucoup sont le résultat de la déprise agricole, mais ils ne renvoient pas forcément à la même réalité suivant les organismes, les campagnes d'enquêtes, les enquêteurs... (Derioz, 1994) ;

- l'ancienneté des principales sources : les derniers chiffres parus datent de 1988 pour le RGA⁵, de 1990 pour le RGP et de 1984 pour l'IFN (sur le secteur étudié).

Pour pallier, au moins partiellement, ces difficultés et mieux approcher la situation actuelle des activités socio-économiques en général et agricoles en particulier, nous avons rencontré divers acteurs, dont les maires ou secrétaires de mairie.

Ces diverses sources permettent de constater que le canton présente des signes de fragilité économique (faiblesse numérique et vieillissement de la population, diminution du nombre d'ovins...), mais aussi des indices plus positifs (faible taux de chômage et importance de l'emploi de proximité, augmentation de la taille des troupeaux ovins et des surfaces de plantes à parfum...).

En revanche, après examen détaillé, l'évaluation objective des surfaces et de la dynamique des es-

5. RGA (Recensement général de l'Agriculture). RGP (Recensement général de la population) IFN (Inventaire forestier national).

paces en déprise qui, par définition, échappent aux principales activités économiques productives reste, pour les raisons qu'on vient d'évoquer, difficile à cerner.

Mesurer et analyser un phénomène territorial : la déprise

■ Démarche et outils

Pour approcher la réalité de la déprise et appréhender l'espace et les acteurs dans leur totalité, nous avons eu recours à des procédures qui ont démontré leur efficacité, mais dont l'application a dû être limitée, pour des raisons matérielles, à une seule commune.

Les outils mis en œuvre, outre les enquêtes à différents niveaux (sociologiques, économiques à l'échelle cantonale, agro-économiques auprès des exploitants de la commune retenue), concernent essentiellement le recueil de données spatialisées : cartes IGN (topographiques et géologiques), documents fonciers, photos aériennes réalisées en 1948 et 1993. L'ensemble de ces données a constitué, après numérisation, une série de couches associées dans un Système d'Information Géographique (logiciel Arc-INFO sous UNIX).

Nous avons ainsi procédé au croisement de couches d'informations de deux types (figure 1) :

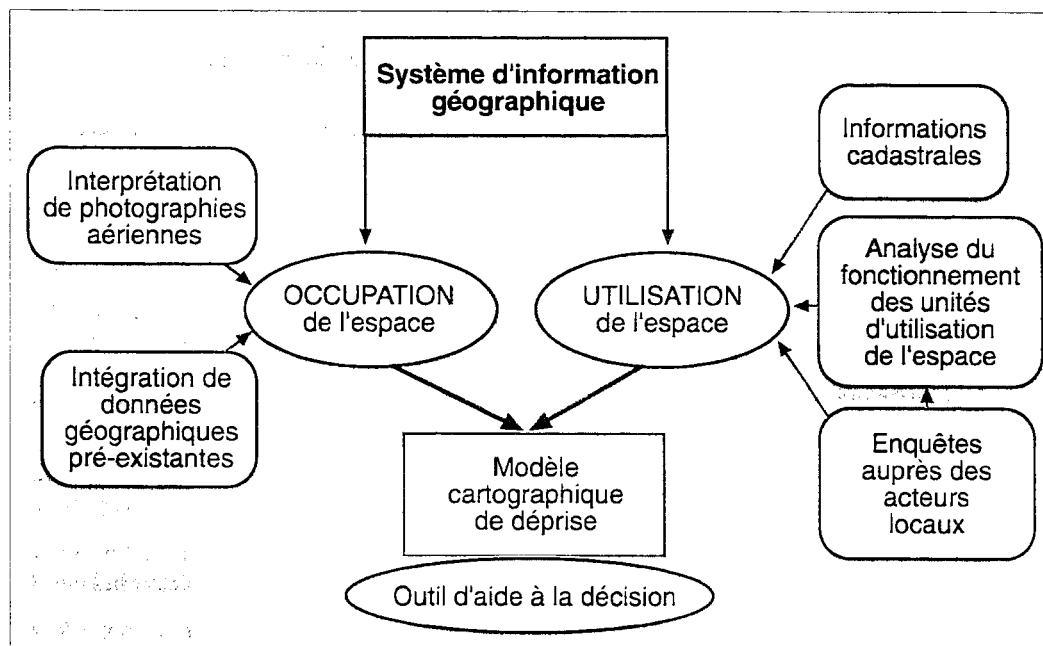
– les unes, relatives à l'occupation de l'espace (terres cultivées, prairies, parcours, forêts, friches...) : elles permettent de réaliser la cartographie des différents types d'occupation et de les mettre en relation avec des paramètres physiques ou fonciers, sans chercher à approfondir l'utilisation qui en est faite ;

– les autres, relatives à l'utilisation effective de l'espace par les acteurs, et en premier lieu les exploitants agricoles.

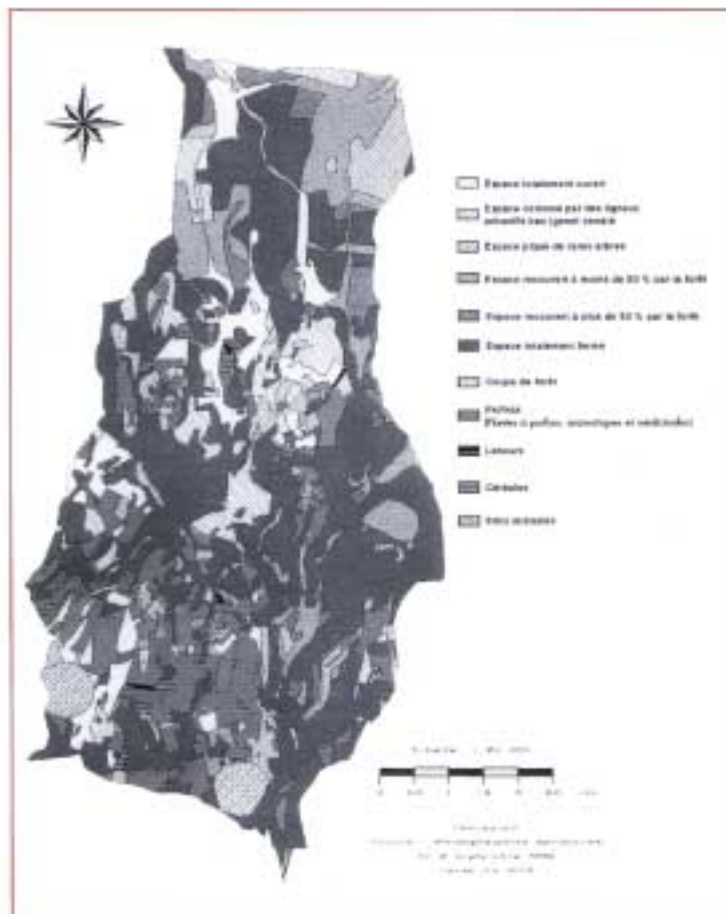
■ 1^{ère} étape : cartographie des espaces en déprise

Il s'agissait d'abord d'effectuer la cartographie actuelle des principaux types d'occupation de l'espace de la commune choisie. Dans ce but, une nomenclature des grands types d'occupation de l'espace a été établie : elle distingue les espaces « cultivés », « ouverts non cultivés », « forestiers » et « semi-ouverts non cultivés et non forestiers ». Pour ces derniers, intervient en plus une échelle de 1 à 4 suivant l'importance de la fermeture.

Le caractère essentiellement dynamique du phénomène de fermeture des milieux a nécessité une étude de l'évolution de cette occupation, donc le recours à une approche diachronique, en comparant l'état actuel de la zone avec un état plus ancien. Ceci a été réalisé par interprétation de photos aériennes récentes (1993) avec calage par contrô-

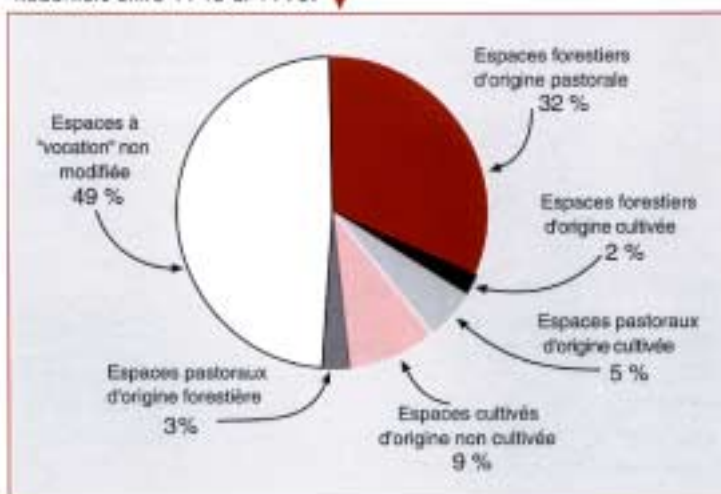


◀ Figure 1. – Croisement de couches d'informations du type « occupation de l'espace » et du type « utilisation effective de l'espace ».



▲ Carte - Occupation de l'espace en 1993 - Commune de Redortiers.

Figure 2. - Évolution de l'occupation de l'espace de la commune de Redortiers entre 1948 et 1993. ▼



les sur le terrain, et de photos anciennes (1948) en proposant des clés d'interprétation dérivées du calage actuel.

Différents documents cartographiques ont été produits - occupation de l'espace de la commune en 1993 (carte ci-contre) et en 1948, évolution de cette occupation entre 1948 et 1993... - et ces informations synthétisées dans des graphiques (figure 2). Il apparaît en particulier qu'une partie importante des forêts s'est constituée entre ces deux dates à partir d'espaces pastoraux : cela montre bien la réalité, et l'importance, de la déprise pastorale (c'est-à-dire qui affecte les espaces pastoraux).

En revanche, 9 % de la surface communale totale sont constitués d'espaces cultivés d'origine non cultivée (le terme cultivé est pris au sens strict, par différence avec pastoral) : ils sont donc issus du défrichement de forêts ou de broussailles, ou de la mise en culture d'espaces pastoraux.

Or, si on compare avec les espaces d'origine cultivée qui, pendant la même période, sont devenus forestiers ou pastoraux (respectivement 2 % et 5 % de la surface communale totale), on constate que cette déprise de terres cultivées est largement compensée par des défrichements.

■ 2^e étape : étude des relations entre l'occupation de l'espace et certains facteurs physiques et fonciers

Le milieu naturel

Les cartes précédemment obtenues ont alors été croisées avec des couches de données topographiques et géologiques afin de tenter de déceler des liens entre, d'une part les types d'occupation du sol et leur évolution entre 1948 et 1993 et, d'autre part, certains facteurs du milieu.

Cette étape n'a pas eu l'ambition d'être exhaustive ni d'approfondir la nature de ces relations, notamment parce que la cartographie de certaines caractéristiques du milieu est indisponible ou imprécise à l'échelle d'une commune (climat, géologie, pédologie).

Les principaux résultats peuvent se résumer de la façon suivante :

- la forêt, constituée de taillis de feuillus, se cantonnait jadis sur les pentes les plus fortes ;
- la fermeture spontanée des milieux par le pin

sylvestre, concerne surtout des *espaces pastoraux*, plutôt plats : la forêt progresse donc des fortes pentes vers des pentes plus faibles, mais les essences rencontrées sont différentes ;

– la localisation des parcelles cultivées a évolué entre 1948 et 1993 : certaines parcelles aux sols argileux plutôt riches, mais petites et difficiles d'accès, ont été abandonnées au profit d'autres plus pauvres et caillouteuses, mais qui s'avèrent mieux adaptées à l'évolution des systèmes de production (extension de la lavande plantée, par exemple, généralisation de la mécanisation).

La propriété foncière

Dans de nombreuses situations géographiques comparables, on attribue souvent l'abandon des terres à l'« absentéisme » des propriétaires qui, n'étant pas agriculteurs et habitant souvent hors de la zone, se désintéressent de leurs biens. Nous avons donc cherché à connaître, sur la commune étudiée, quel était le poids de ce mécanisme, mais aussi, à l'opposé, quelle était l'implication des exploitants agricoles dans la déprise (Morardet, 1994).

Pour cela, nous avons eu recours à deux niveaux d'analyse : d'abord, la propriété foncière sur la totalité de la commune, ensuite la propriété foncière des propriétaires exploitants agricoles.

Les données foncières ont été numérisées à partir de réductions de plans parcellaires au 1/10 000 et complétées en mairie par consultation de la matrice cadastrale et entretiens avec des élus et agriculteurs.

Les différents documents cartographiques réalisés ont une précision certes inférieure à celle du cadastre, mais très suffisante pour l'objectif recherché : établir une carte communale des propriétés et diverses cartes issues du croisement de celle-ci avec les couches d'occupation de l'espace - toujours avec la double approche actuelle et diachronique.

Les variables foncières prises en compte ont été :

- l'*éloignement des domiciles* des propriétaires, en définissant six zones concentriques de localisation de ces domiciles ;

- la *superficie totale* de chaque propriété (ensemble de parcelles appartenant à un même propriétaire) ;

- le *mode de faire-valoir*.

De plus, dans le cas où les propriétaires sont ex-

ploitants agricoles, deux variables ont été ajoutées à l'analyse : l'*âge* et, pour les plus de 50 ans, les *perspectives de transmission des terres*.

Les croisements effectués sur la première de ces variables (encadré 3) montrent que, contrairement à ce que l'on pouvait supposer *a priori*, l'*éloignement du propriétaire, entraînant son « absentéisme », n'est pas un facteur de déprise important sur cette commune*.

L'examen des autres variables selon la même démarche conduit aux conclusions suivantes :

- les propriétés les plus sujettes à la déprise sont plutôt de grande taille et appartiennent à un propriétaire habitant sur la commune, souvent exploitant agricole plutôt âgé, avec des problèmes de succession ;

- les espaces en faire-valoir indirect paraissent moins touchés par la déprise que les espaces en faire-valoir direct : les agriculteurs semblent n'exploiter que la partie la plus rentable de leur propriété et recourir à des locations pour augmenter leur surface agricole.

Encadré 3

Un exemple de croisements entre l'occupation de l'espace et un paramètre foncier : l'éloignement du propriétaire (figures 3 et 4)

La figure 3 montre que les propriétés dont la proportion d'*espaces cultivés* est la plus forte, et la proportion d'*espaces en cours de fermeture* la plus faible, sont détenues par des personnes domiciliées hors de la commune, voire hors du canton, sans toutefois habiter très loin.

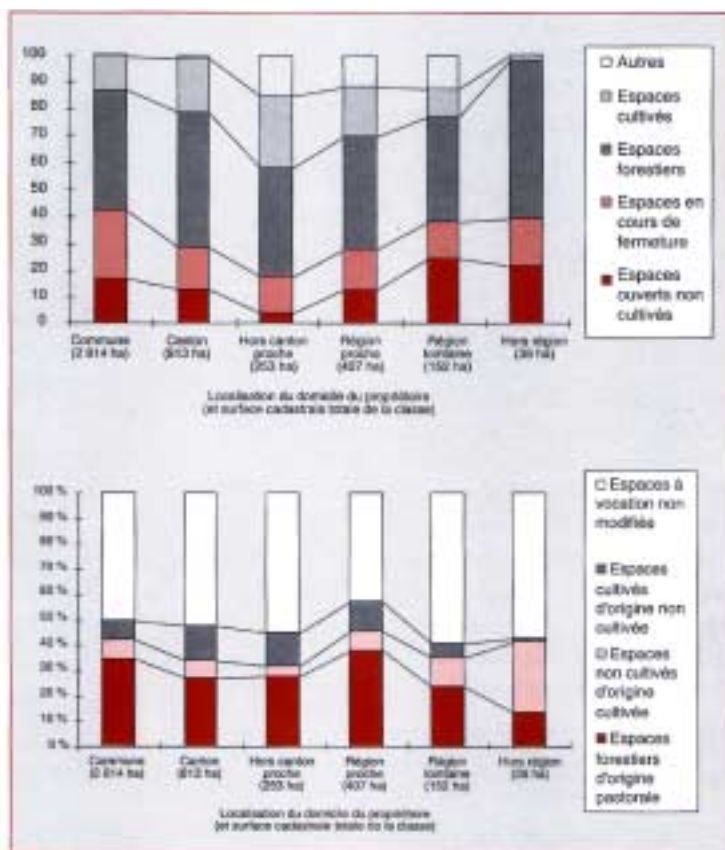
Mais l'approche diachronique permet d'aller plus loin dans l'interprétation (figure 4), en particulier par l'analyse du bilan gains-perdes de terres cultivées :

- les gains (« espaces cultivés d'origine non cultivée ») et les pertes (« espaces non cultivés d'origine cultivée ») ont des valeurs identiques pour les habitants domiciliés en 1993 sur la commune ;

- les gains sont plus importants dans le cas des propriétaires habitant en 1993 hors de la commune jusqu'à la zone dite « région proche » ;

- les pertes l'emportent pour les personnes habitant plus loin, mais la totalité des surfaces que détiennent ces personnes éloignées est très faible (188 ha, soit 4 % du total communal, contre 63 % pour les habitants de la commune) : elles n'interviennent donc que faiblement dans la déprise totale communale.

Celle-ci est donc essentiellement le fait d'habitants de la commune.



▲ Figures 3 et 4. - Exemple de croisements entre l'occupation de l'espace et un paramètre foncier : l'éloignement du propriétaire.

En définitive, la majeure partie des surfaces en déprise appartient à des exploitants agricoles en activité et demeurant sur la commune.

■ 3^e étape : étude des relations entre le phénomène de déprise et le fonctionnement des systèmes d'exploitation agricole

Une démarche qui associe cartographie détaillée et enquêtes sur le fonctionnement des systèmes d'exploitations

L'hypothèse agro-économique formulée plus haut nous induisait à privilégier les stratégies des acteurs directement concernés par l'espace : propriétaires et exploitants agricoles. On vient de voir quels éclairages ont pu être retirés des données issues du cadastre et des enquêtes générales. Il convenait alors d'analyser les relations entre la déprise et les stratégies des exploitants agricoles, puisqu'il s'avère que beaucoup d'espaces en déprise se trouvent sur leurs terres.

Pour cela, des enquêtes ont été réalisées chez tous les agriculteurs de la commune, avec une méthode d'approche globale. Elles ont permis de proposer une typologie des exploitations selon les relations entre leur fonctionnement et l'occupation de l'espace.

On peut distinguer deux phases dans cette mise en relation :

1. regroupement des exploitations présentant des similitudes entre deux types de diagrammes, l'un schématisant l'occupation actuelle de l'espace, l'autre l'évolution de l'occupation de ce même espace entre 1948 et 1993 ;

2. confrontation des diagrammes des exploitations ainsi regroupées avec les données issues des enquêtes chez les agriculteurs, pour identifier dans leur fonctionnement les traits communs qui ont des incidences sur l'utilisation de l'espace.

En réalité, ces phases doivent se dérouler simultanément avec des allers et retours entre les deux aspects de l'analyse.

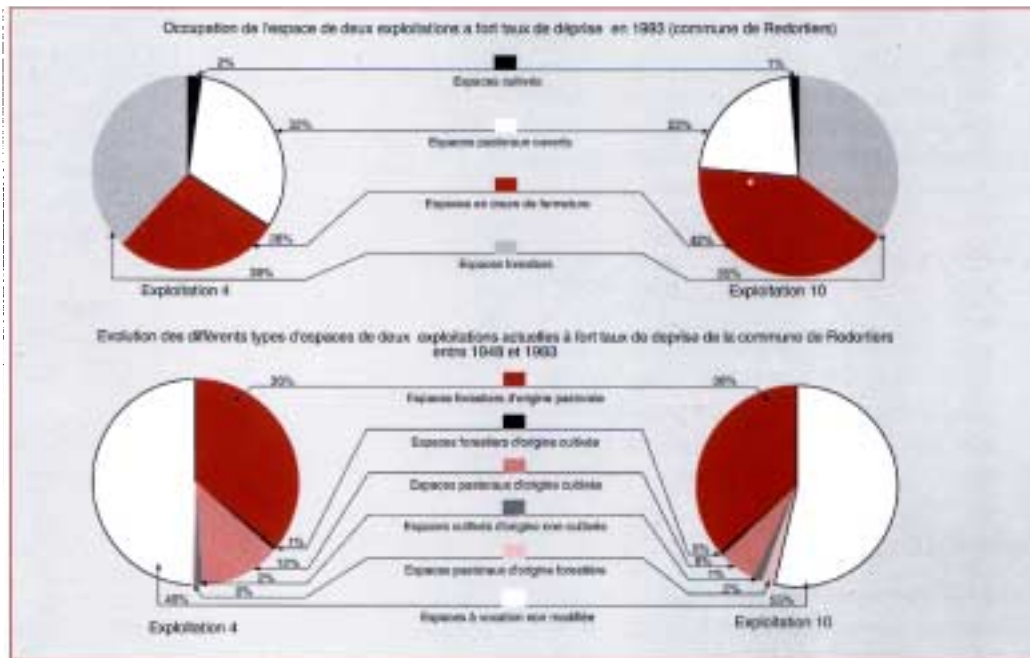
Des résultats qui montrent une grande diversité de situations

La figure 5 présente les diagrammes de deux exploitations qui ont été classées dans un premier type d'exploitation « à fort taux de déprise » (encadré 4).

On a pu identifier, en appliquant le même schéma d'analyse, quatre autres types d'exploitations :

- deux exploitations ayant défriché des surfaces assez importantes et pratiquant une agriculture plutôt intensive ;
- quatre exploitations qui ont dû s'adapter, notamment en se diversifiant, à une structure spatiale défavorable lors de leur installation ;
- deux exploitations dont une partie des espaces pastoraux est maintenue ouverte par la présence de troupeaux ;
- trois exploitations atypiques, tant par leurs activités que par leurs modes d'utilisation de l'espace.

On constate ainsi que, sur le territoire d'une commune de taille moyenne (4 600 ha), apparemment homogène et présentant aux yeux d'un observateur extérieur des signes manifestes de déprise, les treize exploitations identifiées montrent une réelle diversité dans leurs caractéristiques et leur histoire,



◀ Figure 5. – Occupation de l'espace de deux exploitations à fort taux de déprise en 1993 (commune de Redortiers).

Encadré 4

Un exemple de croisements entre occupation de l'espace et système d'exploitation : les exploitations à fort taux de déprise (figure 5)

Le taux de remise en culture de terres abandonnées est nul ou négligeable.

Le taux d'espaces forestiers d'origine pastorale est élevé (36 %). Mais on doit lui ajouter un taux d'espaces pastoraux d'origine cultivée non négligeable (respectivement pour les exploitations 4 et 10 de 12 % et 6 %). Il existe donc sur ces exploitations une déprise pastorale importante et une déprise agricole « nette » également forte.

Leur occupation actuelle de l'espace est elle aussi assez proche, la fermeture étant cependant encore plus marquée pour l'exploitation 10 que pour la 4.

Les terres cultivées sont aujourd'hui presque négligeables.

Les principaux points communs entre ces deux systèmes d'exploitation sont l'âge avancé du chef d'exploitation et l'existence de difficultés de transmission.

La vocation pastorale initiale de ces exploitations est notamment liée à leur localisation dans une zone où les espaces cultivables sont assez peu étendus. Dans les deux cas, l'arrêt de l'élevage a été progressif, par diminution discontinue de la charge jusqu'à ces dernières années (l'exploitation 10 possède encore un troupeau de quelques bovins). Cette quasi-disparition, progressive et relativement récente, explique à la fois l'importance des espaces en cours de fermeture et des espaces pastoraux ouverts. Ce déclin de l'élevage a été accompagné par l'affaiblissement progressif des autres activités, si bien qu'aucune « reprise » n'est intervenue.

La déprise est donc essentiellement liée dans ce cas à un déclin global des exploitations. La reprise est possible, mais le préalable nécessaire à l'élaboration de tout projet économiquement viable est de résoudre en priorité les problèmes liés à leur transmission.

mais aussi dans leurs stratégies, en particulier par rapport à l'espace.

Les pratiques d'entretien, voire de « reprise » d'espaces, sont assez répandues pour constituer les indices d'un relatif dynamisme, dont témoignent aussi les usages non agricoles de ces espaces.

Mais elles ne concernent, dans l'absolu, que des superficies faibles en comparaison avec les surfaces délaissées : même s'il convient de les relativiser, les inquiétudes exprimées sur la déprise et interpellant les politiques ne sont pas infondées. Les interventions d'acteurs institutionnels impliqués dans le développement local restent donc nécessaires, au regard de l'importance des enjeux sous-jacents.

Conclusion

L'étude présentée ici concerne un canton, voire pour certains aspects une commune, et les résultats n'ont donc pas la prétention d'être directement extrapolables à un territoire plus vaste. Néanmoins, la double analyse des aspects objectifs et subjectifs est déjà apparue, à cette échelle, assez éloquente pour fournir au décideur des éclairages lui permettant de mieux appréhender la complexité du phénomène.

Ce travail a ainsi confirmé l'existence d'une déprise importante, mais sur les espaces pastoraux, et infirmé l'idée d'une déprise des terres cultivées. Ceci va dans le sens de la prudence, qui ressort aussi d'autres études, face aux prévisions alarmistes relatives à une déprise généralisée.

Par ailleurs, il a montré que les mécanismes d'abandon de certains espaces étaient surtout liés aux stratégies d'adaptation des exploitants en place. La perception généralement négative de cet abandon par un observateur extérieur n'est d'ailleurs pas partagée par la plupart des acteurs locaux : la déprise est plutôt resituée dans le contexte d'un développement modéré dont ils semblent bien s'accommoder.

Cependant, cette situation comporte des risques, avant tout pour la probabilité d'incendies de forêts, mais aussi pour la qualité des paysages, le maintien des usages actuels, la biodiversité, qui sont plutôt favorisés par la juxtaposition de milieux ouverts et fermés.

Or, les perspectives d'évolution négative à plus long terme ne semblent pas vraiment perçues localement. C'est donc le rôle des décideurs de mettre à profit l'intérêt de beaucoup d'usagers à l'égard des espaces en déprise pour les sensibiliser à ces risques. Des objectifs, différenciés selon les territoires, peuvent alors être définis avec eux pour préparer des actions visant à freiner les évolutions actuelles jugées dangereuses. □

Travaux réalisés avec la participation de Chantal Aspe (Maître de Conférences de Sociologie à l'Université de Provence) et de Christophe Bouillon (Cemagref Aix-en-Provence).

Résumé

Les décideurs sont préoccupés par la fermeture du paysage par le boisement d'espaces pastoraux ou cultivés, consécutive à la déprise agricole. Cette fermeture est perçue comme un symptôme de dysfonctionnement du territoire. Une méthodologie a été proposée sur une petite région pour resituer la déprise par rapport aux attentes des acteurs locaux, en cerner l'ampleur réelle, mais aussi l'expliquer en la reliant aux stratégies des agriculteurs et des propriétaires. On constate qu'elle est forte au niveau des espaces pastoraux, qui appartiennent à des exploitants locaux en activité, mais peu marquée sur les zones cultivées. Par ailleurs, il apparaît que les secteurs en déprise sont l'objet d'usages diffus assez attractifs pour renforcer une perception locale plutôt favorable du phénomène, mais peu sensible aux risques qu'il peut induire à moyen terme.

Abstract

Decision-makers are concerned by the afforestation of pastoral and cultivated areas as a consequence of land abandonment. This process is perceived as a symptom of territorial dysfunction. A methodology is proposed for a small region to place the land abandonment in context in relation to the expectations of local parties, to delimit its real extent and to explain it in terms of farmers' and landowners' strategies. We note that the problem is acute in pastoral areas belonging to active local farmers, but is less serious in cultivated areas. It also seems that the sectors suffering abandonment are used for a wide range of activities which are attractive enough to reinforce a somewhat favourable local perception of the process, although this view ignores the medium term risks incurred.

Bibliographie

- BAUDRY, J., DEFFONTAINES, J.-P., 1993. Réflexions autour de la déprise agricole, *Espaces pour demain*, n° 36, p. 28-29.
- DERIOZ, P., 1995. Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne. Revers sud-oriental du Massif Central, *Thèse de doctorat*, Université d'Avignon, 330 p.
- FOTTORINO, E., 1989. La France en friche, Paris, Lieu Commun, 208 p.
- LAURENT, C., 1992. A la recherche de la déprise agricole, *Courrier de la cellule Environnement*, n°17, p. 5-26.
- MOATI, P., 1987. L'évolution du nombre et de la structure des exploitations agricoles, *Rapport au Conseil Général du GREF, Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, vol. 73, n° 1, 32 p.
- DE MONTGOLFIER, J., 1988. La France en friche ?, *Série Études*, n° 368/5, p. 619-630.
- MORARDET, S., 1994. Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs, *Série Etudes Gestion des Territoires*, n° 14, Antony, Cemagref/Dicova, 292 p.
- MOSCOVICI, S., 1986. L'ère des représentations sociales, Paris, Delachaux et Niestlé.
- MUNET, E., 1990. Forêts et espaces naturels : de nouvelles missions reconnues pour l'agriculture. *Avis et Rapports du Conseil Économique et Social, Séances des 27 et 28 novembre 1990*, Paris, *Journal Officiel*, 172 p.
- VERON, F., 1995. La lutte contre la déprise agricole en montagne, *Chambres d'Agriculture : Agriculture et environnement, à la recherche d'un nouveau souffle*, supplément au n° 835, p.19.